



ÉCHO LOGIS

# CAP CHARPENTIER BOIS

CAP Charpentier Bois - RNCP35113-BC3

**BLOC DE COMPÉTENCES 3 : Assembler une structure bois**

**160H (4 semaines) - 4700€ - Éligible CPF**

**Programme de formation détaillé-** Contexte et présentation de la formation





## Programme de formation détaillé

### Contexte et présentation de la formation

Date mise à jour : 21 août 2025

code RNCP : 35113-BC3

Ministère de l'éducation Nationale et de la jeunesse

## Contexte et présentation de la formation

Le charpentier bois est un professionnel du bâtiment spécialisé dans la fabrication et la pose d'ouvrages en bois ou en matériaux dérivés. Son rôle est essentiel dans la construction de bâtiments neufs, la rénovation, la restauration du patrimoine, ainsi que dans certains travaux d'agencement ou d'aménagement intérieur et extérieur.

À partir de plans techniques ou de consignes précises, il prépare les éléments en atelier (traçage, découpe, usinage, assemblage), puis intervient sur chantier pour leur mise en place (levage, ajustement, fixation). Il peut ainsi réaliser des charpentes traditionnelles, des structures en ossature bois, des planchers, des escaliers, ou encore des bardages et autres éléments de finition.

Le charpentier travaille dans le respect des règles de sécurité, des normes de qualité, des contraintes environnementales et des exigences du chantier. Il utilise des outils manuels et électroportatifs, des machines stationnaires et, de plus en plus, des outils numériques (logiciels de dessin technique, machines à commande numérique, outils de suivi de chantier). Il exerce son métier principalement en équipe, en lien avec d'autres professionnels du bâtiment (maçons, couvreurs, menuisiers...), et doit faire preuve de rigueur, d'autonomie, de précision et d'un bon sens de l'organisation. Ce métier s'exerce au sein d'entreprises artisanales, de PME ou de structures plus importantes spécialisées dans la construction bois.

**Le contenu de cette formation est basé sur le référentiel de certification du CAP Charpentier bois (RNCP35113-BC3).**

## Public et Pré-requis

Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises dans le cadre de cette formation professionnelle, conformément à l'Article L6311-1 et à l'Article L6323-6 du Code du Travail et qui satisfait aux pré-requis listés ci-après :

- Avoir un minimum de connaissances sur le métier visé et un projet professionnel en lien avec la formation
- Être suffisamment autonome pour se présenter en candidat libre à l'examen : niveau en français suffisant, autonomie pour entretenir et développer les compétences acquises en formation et s'inscrire à l'aide de la procédure fournie par nos soins.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales avec l'exercice du métier. A cause de l'utilisation des machines, le risque de blessures est élevé, le candidat doit être en capacité de se concentrer et de respecter les consignes de sécurité. Le candidat ne doit pas être sujet à des malaises (ex : vagal) ou des crises (ex : épilepsie) imprévisibles.

# Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
- Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter les ouvrages sur chantier
- Lever et stabiliser les structures bois
- Installer les revêtements, les isolants et les accessoires
- Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant
- Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre
- Communiquer avec les différents partenaires

À l'issue de la formation continue, le stagiaire aura acquis les compétences et maîtrisé les gestes essentiels d'un professionnel de la charpente. Les techniques et savoir-faire liés au bloc de compétence n°3 du référentiel du titre RNCP35113 seront étudiés en détail et mis en application. Il pourra ensuite valider ce bloc de compétence lors d'un examen dans un centre certificateur, afin de renforcer son employabilité et d'intégrer le secteur professionnel.

## Contenu/Programme

**Objectif : Construire un bureau de jardin en ossature bois avec isolation, bardage et menuiseries.**  
**Méthode : 80% pratique, 20% théorie appliquée.**

### Semaine 1 : Préparation et implantation (40h)

| Jour          | Thème                               | Activités                                                                       | Durée |
|---------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Jour 1</b> | Introduction & Sécurité             | Présentation du projet – Sécurité chantier - Organisation des zones de stockage | 4h    |
|               | Lecture de plans                    | Étude du dossier technique, DTU, plans d'implantation                           | 4h    |
| <b>Jour 2</b> | Préparation du chantier             | Implantation et traçage sur sol, mise en place des protections                  | 4h    |
|               | Dépose et vérification des supports | Dépose d'éléments existants, vérification des niveaux                           | 4h    |
| <b>Jour 3</b> | Débit et préparation des matériaux  | Découpe des pièces d'ossature bois – Stockage et repérage                       | 8h    |
| <b>Jour 4</b> | Maintenance & outils                | Vérification et affûtage des outils, maintenance premier niveau                 | 4h    |
|               | Assemblage des premiers cadres      | Réalisation et contreventement de sous-ensembles                                | 4h    |
| <b>Jour 5</b> | Assemblage en atelier               | Pré-assemblage des murs ossature bois en atelier                                | 8h    |

Semaine 2 : Montage et stabilisation des murs (40h)

| Jour    | Thème                   | Activités                                          | Durée |
|---------|-------------------------|----------------------------------------------------|-------|
| Jour 6  | Levage & positionnement | Levage des premiers panneaux, fixation temporaire  | 4h    |
|         | Vérification et réglage | Vérification des équerrages, mise à niveau         | 4h    |
| Jour 7  | Fixation définitive     | Ancrage des ossatures au support                   | 8h    |
| Jour 8  | Contreventement         | Pose des panneaux OSB sur ossature                 | 8h    |
| Jour 9  | Plancher                | Pose des solives et du plancher bois               | 8h    |
| Jour 10 | Assemblage toiture      | Pose des pannes et fermes, voligeage et pare-pluie | 8h    |

Semaine 3 : Pose des menuiseries et isolation (40h)

| Jour    | Thème                                 | Activités                                             | Durée |
|---------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------|
| Jour 11 | Ouvertures                            | Réalisation et pose des chevêtres et linçoirs         | 4h    |
|         | Préparation et découpe des ouvertures | linçoirs, chevêtres, étanchéité des cadres            | 4h    |
| Jour 12 | Étanchéité et isolation               | Pose du pare-vapeur et de l'isolant en mur et toiture | 8h    |
| Jour 13 | Contreventement intérieur             | Fermeture des murs avec OSB ou placo                  | 8h    |
| Jour 14 | Pose des revêtements intérieurs       | Mise en place du plancher intérieur et finitions      | 8h    |
| Jour 15 | Vérifications & ajustements           | Contrôle des assemblages, correction des défauts      | 8h    |

Semaine 4 : Bardage, finitions et évaluation (40h)

| Jour    | Thème                    | Activités                                            | Durée |
|---------|--------------------------|------------------------------------------------------|-------|
| Jour 16 | Pose du bardage          | Fixation des liteaux et pose du bardage bois         | 8h    |
| Jour 17 | Traitement des finitions | Pose des cornières, ventilation, joints d'étanchéité | 8h    |



|                |                                   |                                               |    |
|----------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------|----|
| <b>Jour 18</b> | Gestion des déchets & maintenance | Tri sélectif, entretien du chantier           | 4h |
|                | Réparations                       | Remplacement d'un élément défectueux          | 4h |
| <b>Jour 19</b> | Réalisation d'un contrôle final   | Vérification complète du projet               | 8h |
| <b>Jour 20</b> | Évaluation finale                 | Présentation au jury et validation des acquis | 8h |

### Méthodes pédagogiques :

- Ateliers pratiques en atelier et sur chantier
- Travail en binôme et autonomie progressive
- Études de cas et mises en situation réelles
- Suivi personnalisé et auto-évaluations

**Durée : 20 jours (160h)**

**Dates : Entrées/Sorties Tout au long de l'année**

**Effectifs : de 2 à 6 stagiaires**

**Horaires : 9h00-12h00/14h00-18h00** (les horaires sont susceptibles d'être modifiés)

**Lieu : 175 Avenue de la Dourdenne 31620 Fronton**

**Tarifs : 4700€ TTC par participant**

A noter : Il existe diverses sources de financements (CPF, PôleEmploi, OPCO...) en fonction de votre situation ou celle de votre entreprise.

Consultez-nous pour en savoir plus : [contact@echodartistes.com](mailto:contact@echodartistes.com)





# Equipe Pédagogique et Administrative

« Écho Logis vous accompagne, tout au long de votre parcours de formation. »

Standard : 07 68 28 71 09 - [contact@echodartistes.com](mailto:contact@echodartistes.com)

À la suite de la signature de votre contrat de formation ou de votre convention de formation, nous vous transmettons notre **livret d'accueil** avec les coordonnées de l'équipe et des informations utiles pour la réalisation de votre formation et de vos projets professionnels.

## Votre formateur :

La formation est assurée par un professionnel du métier disposant de plus de **10 ans d'expérience en charpente bois**. Les sessions se déroulent dans notre **atelier pédagogique**, dans des conditions proches du réel.

## Modalités et délais d'accès

Avant toute entrée en formation, un entretien est réalisé avec un membre de l'équipe d'Écho d'Artistes. Cet échange permet de vérifier que vous remplissez les pré-requis nécessaires et de s'assurer que la formation correspond bien à vos attentes et à votre projet. Il permet également, si besoin, d'adapter le parcours de formation à votre profil.

**Délai d'inscription : au minimum 3 semaines avant le début de la session.**

## Modalités et méthodes pédagogiques

Les contenus et supports de formation sont conçus en collaboration étroite avec notre équipe de formateurs et formatrices, tous engagés dans le respect de notre politique qualité. Cela garantit un déroulement optimal et cohérent de votre parcours.

Nos formations sont dispensées en **présentiel, en atelier, et reposent sur une pédagogie active et individualisée**, spécifiquement pensée pour un public adulte.

Elles se déroulent :

- **En petits groupes**, afin de favoriser la pratique, les échanges, les retours personnalisés et l'accompagnement de chacun.
- **Dans un environnement professionnel**, avec un rythme adapté, du matériel de qualité et des conditions propices à l'apprentissage de compétences concrètes.

## Une pédagogie basée sur l'expérience :

Vous êtes l'acteur principal de votre formation. Grâce aux mises en situation et à l'**apprentissage par la pratique**, vous développez à la fois vos savoir-faire et votre capacité à progresser en autonomie. Le **livret d'accueil** vous propose des conseils pour tirer le meilleur parti de votre expérience.

À l'issue de la formation, vous serez en mesure de vous **auto-évaluer**, et de poursuivre, en toute confiance, le développement de vos compétences.







- Support pédagogique spécifiques à la charpente et la préparation du CAP Charpentier bois
- Carnet de bord à mettre à jour tout au long de la formation
- Accès à une plateforme ressource en ligne propre à l'établissement
- Prêt d'un ordinateur personnel (Microsoft surface Pro 7+)
- Accès à une salle de repos
- Accès à une salle de cours
- Accès à une ressource d'ouvrages spécifiques aux métiers du bois et de la charpente.

## Suivi et évaluation

### Avant l'entrée en formation :

Un **entretien de positionnement** permet de vérifier que les prérequis sont bien réunis. Il est suivi d'une phase d'**auto-positionnement** fondée sur le référentiel du CAP, afin d'identifier vos acquis et vos besoins.

### Pendant la formation :

Des **évaluations régulières** jalonnent le parcours pour permettre à chacun de mesurer sa progression.

Les modalités sont variées et adaptées aux situations d'apprentissage :

- **Évaluations individuelles ou collectives**
- **QCM, travaux pratiques**, mises en situation professionnelles
- **Analyse de la mise en œuvre des savoir-faire**, en lien avec les exigences du référentiel du CAP
- **Examens blancs**, préparant aux épreuves du diplôme

### En fin de formation :

Un **entretien de bilan individuel** est organisé afin d'évaluer les apports de la formation en lien avec votre projet professionnel. Une **attestation de formation** vous est remise, détaillant les compétences acquises.

### Après la formation :

Un **suivi post-formation** est assuré entre 6 et 12 mois après la fin du parcours, via un questionnaire en ligne. Il vise à mesurer l'impact de la formation sur votre parcours et à recueillir votre retour d'expérience.

**Important : La présentation aux épreuves du CAP se fait en candidat libre. Il revient au stagiaire d'effectuer les démarches d'inscription.**

## Inclusion et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous sommes attachés à garantir l'égalité des chances et à permettre à chacun de se former dans les meilleures conditions, en tenant compte de ses capacités et de ses besoins spécifiques.

### À ce titre, nous nous engageons à :

- Assurer un traitement équitable de toutes les candidatures,
- Faciliter l'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap,
- Proposer des aménagements adaptés afin de sécuriser et individualiser chaque parcours,

- Réorienter les candidats, si nous ne sommes pas en mesure de répondre de façon satisfaisante à leurs besoins.

***Vous êtes en situation de handicap ?***

***Contactez notre référent handicap :***

***Benjamin DeOliveira – Responsable de formation***

***contact@echodartistes.com***

***07 82 74 75 76***

## Epreuves du CAP

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel dont le règlement d'examens du CAP – Charpentier bois, Ministère de l'Education Nationale :

[https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/cap\\_Charpentier\\_bois.html](https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/cap_Charpentier_bois.html)

Echo Logis Académie - 175 av. de la Dourdenne 31620 - Fronton

☎ 07 68 28 71 09 ✉ echodartistes@gmail.com

🌐 echodartistesacademie.com

SARL ECHO D'ARTISTES au capital de 13590 € - RCS toulouse 821 107 455 - 365

ZA de La Dourdenne - 31620 FRONTON

Code NAF 3220 Z - Organisme de formation enregistré sous le N° 76.31.09363.31  
auprès de la préfecture Midi-Pyrénées. Cet enregistrement ne vaut pas agrément  
de l'Etat.



ÉCHO LOGIS